

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du du 12 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un 12 janvier à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 6 janvier 2021

Nombre de Conseillers : *En exercice :* 11
 Présents : 09
 Votants : 09

Présents : M Roger BUFFET, M Stéphane CHARBONNEL, M Lionel GENEVEE, M Sébastien CHESNEL, Mme Christine FRETAY, M Gérard COUASNON, Mme Virginie HATTE, Mme Maryse GIBault, Mme Vanessa DESPAS.

Absents : M Jean-François NIVLET, Mme Sandrine CHEMIN
 Mme Maryse GIBault, est nommée secrétaire de séance.

➤ 001/2021 - Validation du plan de financement pour l'extension et aménagement du dernier commerce communal de proximité et du logement

Monsieur le Maire

- Rappelle que les travaux d'aménagement et d'extension du dernier commerce communal de proximité ainsi que du logement situé à l'étage ont été réceptionnés le 11 septembre 2020
- présente le plan de financement, après avoir reçu tous les accords de financement, de ce projet.

DEPENSES (HT - €)		RECETTES (HT - €)	
1/ Maitrise d'œuvre		Département :	
Etude et suivi travaux	11 611,37	Appel à projet accessibilité des services aux publics	40 000,00
Etudes complémentaires	945,00	Etat	
mission SPS	1 059,50	Contrat de ruralité au titre du FSIL	53 650,15
		Département :	
		Contrat de territoire Volet 4	10 200,00
2/ Travaux		Fougères Agglomération	
Travaux sur commerce	141 906,53	Participation au contrat de territoire volet 4	10 200,00
Achat de matériel	17 530,00	Fougères Agglomération	
		Fonds d'intervention Economique	24 391,00
		Autofinancement	34 611,25
TOTAL Projet	173 052,40 €		173 052,40 €

Monsieur le Maire propose
- de valider ce plan de financement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 9 voix pour,
- valident le plan de financement du projet d'extension et d'aménagement du dernier commerce communal de proximité et du logement

➤ **002/2021 - Droit de préemption – vente parcelle cadastrée AO 1073 « 9 rue de l'Auberge »**

Monsieur le Maire :
- donne lecture du courrier de Maître Yves BLOUET Notaire à Fougères, concernant la vente du bien situé sur la parcelle cadastrée AO 1073 au « 9 rue de l'auberge » d'une superficie de 6 a 34 Ca.
- propose que la commune n'exerce pas son droit de préemption pour cette vente.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 9 voix pour, valident cette proposition de ne pas exercer le droit de préemption de la commune pour cette vente.

➤ **003/2021 - Validation du plan de financement pour l'extension et aménagement du dernier commerce communal de proximité et du logement**

Monsieur le Maire
- rappelle que depuis le 1er janvier 2017, les services d'autorisations du droit des sols du SCOT du Pays de Fougères instruisent des demandes d'urbanisme pour le compte de la commune. La convention de prestation de service est arrivée à échéance au 1^{er} janvier 2021
- donne lecture du courrier du SCOT du Pays de Fougères en date de 17 décembre 2020 concernant le renouvellement de la convention de prestations de services relative à l'accompagnement des communes en urbanisme réglementaire et opérationnel ainsi que de la convention

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 9 voix pour,
- valident cette convention de prestations de services relative à l'accompagnement des communes en urbanisme réglementaire et opérationnel
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document concernant cette convention.

➤ **004/2021 - Participation financière aux aînés de plus de 65 ans**

Monsieur le Maire
- rappelle que dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, le repas annuel des aînés n'a pas eu lieu en novembre 2020.
- propose d'offrir, à toutes les personnes de plus de 65 ans, un bon d'achat de 15,00 € à faire valoir dans le commerce communal «L'auberge du Rocher».

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 9 voix pour,
- valident cette proposition d'offrir, à toutes les personnes de plus de 65 ans, un bon d'achat de 15,00 € à faire valoir dans le commerce communal «L'auberge du Rocher».
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document concernant cette participation financière

➤ **005/2021 - Validation du devis aménagements extérieurs - Espaces verts – Lotissement « Le Clos Jouard »**

Monsieur le Maire

- donne lecture des devis concernant les travaux d'aménagements extérieurs et des espaces verts pour le lot 2 du Lotissement « Le Clos Jouard ».
- propose de retenir le devis de la SARL LAMBERT PAYSAGE de Louvigné-du-Désert pour un montant de 16 681,00 € HT soit 20 017,20 € TTC incluant l'option n°3.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 9 voix pour,

- valident le devis de la SARL LAMBERT PAYSAGE de Louvigné-du-Désert pour un montant de 16 681,00 € HT soit 20 017,20 € TTC incluant l'option n°3.
- donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document concernant ces travaux.
- décident d'inscrire cette dépense au budget primitif 2021 du lotissement « Le Clos Jouard »

➤ **Questions diverses**

✓ **Chauffage salle polyvalente**

Le Chauffage de la salle polyvalente (partie petite salle) est hors d'usage. L'échangeur situé au-dessus du local de stockage des tables est en panne. Il faut le sortir, en découvrant le toit, soit pour réparer soit pour en installer un nouveau.

Un devis de réparation a été sollicité auprès de Sébastien JACQUELINE. Deux propositions seront faites la réparation ou bien le remplacement par un système de soufflerie.

✓ **Concours maisons fleuries**

Un bon de 15,00 € sera remis à tous les participants.

Le Maire,

Roger BUFFET

